



**PROCÈS-VERBAL DE LA 578^e RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF
DU SYNDICAT DES PROFESSEURS ET DES PROFESSEURES DE L'UQTR
tenue le jeudi 17 janvier 2019 à 12 h au salon rouge de l'UQTR
(578-17-01-19)**

Présences :

M. Ismaïl Biskri, président
Mme Diane Gagné, vice-présidente aux relations de travail
M. Christian Linard, vice-président aux affaires universitaires
Mme Monique Cadrin, vice-présidente aux affaires syndicales
M. Sylvain Beaudry, trésorier
Mme Daphné Drouin, secrétaire

Absence : Mme France Joyal, vice-présidente aux services à la collectivité

Diane Beauchemin, conseillère aux relations de travail, et François Landry et Alain Gamelin, conseillers aux affaires universitaires, assistent également à la rencontre.

Ismaïl Biskri préside la rencontre et François Landry agit à titre de secrétaire.

Avant de débiter la réunion, le président présente ses vœux de bonne année à tout le monde. Il souhaite la bienvenue au nouveau conseiller aux affaires universitaires et il souhaite au conseiller sortant une bonne retraite.

CX-578-17-01-19-00 **Projet d'ordre du jour**

- 1) Présences
- 2) Adoption de l'ordre du jour
- 3) Adoption des procès-verbaux
 1. 558^e à 569^e réunions
 2. 577^e réunion
- 4) Suites à donner aux dossiers
- 5) Correspondance et information :
 1. Correspondance depuis le 12 décembre 2018
 2. Retenues à la source du mois de décembre : ARC : 3 516 \$; MRQ : 5 110 \$
- 6) Rapport des officiers et des délégations
- 7) Conférence des directeurs 2.0 (suite)
- 8) Règle d'attribution des dégagements syndicaux
- 9) Projet d'ordre du jour du conseil syndical du 30 janvier
- 10) Projet du 50^e anniversaire de l'UQTR
- 11) Évaluation du vice-recteur aux ressources humaines
- 12) Dossiers de gestion des ressources humaines (huis clos)
- 13) Affaires nouvelles :
 1. Courriels de l'exécutif
 2. Photographie pour Centraide
- 14) Date de la prochaine réunion : 14 février 2019
- 15) Levée de l'assemblée

CX-578-17-01-19-02 Adoption de l'ordre du jour

Le président demande à ajouter le point : Évaluation du vice-recteur aux ressources humaines.

Sur motion dûment appuyée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour.

CX-578-17-01-19-03 Adoption des procès-verbaux

1. 558^e à 569^e réunions

Après avoir suggéré quelques modifications et corrections, il est proposé et dûment appuyé d'adopter les procès-verbaux des 558^e à 569^e réunions du comité exécutif tenues les 12 avril, 2 mai, 4 mai, 14 mai, 17 mai, 24 mai, 4 juin, 7 juin, 21 juin, 26 juillet, 23 août et le 7 septembre 2018.

2. 577^e réunion

Après avoir suggéré quelques modifications et corrections, il est proposé et dûment appuyé d'adopter le procès-verbal de la 577^e réunion du comité exécutif tenue le 13 décembre 2018.

CX-578-17-01-19-04 Suites à donner au dossier

Le président fait lecture des suites à donner aux réunions antérieures du comité exécutif et du conseil syndical et rappelle les mandats confiés à chacun des officiers.

Le VPAU enverra une communication à l'ensemble des professeurs pour les informer de la disponibilité, en ligne, des modalités de la nouvelle politique de remboursement.

Le trésorier demande que soit fait une relance concernant l'attribution de la bourse Pierre-Sicard au département de génie électrique et génie informatique.

CX-578-17-01-19-05 Correspondance et information

1. Dépôt de la correspondance reçue et expédiée depuis le 12 décembre 2018

La secrétaire attire l'attention des membres sur le courrier reçu et expédié depuis le 12 décembre dernier. Elle précise qu'il ne s'agit que du courrier reçu par la poste régulière et non des courriels.

2. Retenues à la source

Le trésorier précise que les retenues à la source du mois de décembre 2018 ont été expédiées aux gouvernements : ARC : 3 516 \$; MRQ : 5 110 \$.

CX-578-17-01-19-06 Rapports des officiers et des délégations

Président

- Le président mentionne le désir de la doter de moyen financier nécessaire pour lui permettre d'amorcer des recherches et des analyses spécifiques aux besoins des constituantes de l'UQ.
- Le président fait mention qu'il présentera au point 11 une lettre provenant du recteur M. Daniel McMahan portant sur l'évaluation du vice-recteur aux ressources humaines.

VPRT et VPAS

- La VPRT fait le point sur le cheminement des dossiers en cours.
- Elle rappelle qu'une rencontre aura lieu ce 21 janvier, en compagnie de la VPAS, de la conseillère en relations de travail et de M^e Gabriel Hébert-Tétrault, afin de préparer l'audition du grief sur les conséquences du lock-out pour les professeurs, prévue pour le 29 mars. Les délégués syndicaux ont reçu une invitation pour y participer.

- Le 24 janvier se tiendra un Midi-info portant sur le lock-out et où l'ensemble des professeurs est invité à prendre part à une discussion libre. Déjà, nous avons reçu la confirmation de la présence de près de 60 personnes. Après cette rencontre, une invitation sera faite à la présidence de l'AGE UQTR pour une rencontre sur ce même sujet. Il est souligné qu'un recours collectif envers l'UQTR est dans les cartons des étudiants.
- La VPRT souligne qu'une professeure demande une rencontre au sujet du régime d'assurances collectives. Il serait souhaitable que le comité exécutif statue sur l'avis juridique produit par M^e Richard McManus sur le panier de services à offrir aux profs. Le trésorier ajoute que le CIRAC se penche actuellement sur le sujet des assurances salaires.
- La VPRT informe que le comité des relations de travail planche sur une lettre d'entente permettant de verser en fiducie une bonification salariale reliée à une tâche particulière d'un prof. La VPRT saisira les membres du comité exécutif des modalités de la lettre d'entente.
- La VPRT résume les échanges tenus lors d'une rencontre avec le vice-recteur à la recherche et au développement, le vice-recteur aux études et à la formation, ainsi que le vice-recteur aux ressources humaines et un témoin au sujet d'un non-renouvellement de contrat d'un professeur. Le comité exécutif souhaite que la décision du comité d'évaluation soit révisée et que les critères d'évaluation dans ce genre de situation soient à revoir. Le président se montre tout de même inquiet que la décision d'une assemblée départementale puisse être renversée par les vice-recteurs. Cela remet en cause l'autonomie départementale au sujet du renouvellement des professeurs. La VPRT rappelle un événement à l'Université Ryerson où un arbitre du travail de l'Ontario a statué que les évaluations des étudiants ne devraient pas avoir une incidence sur le cheminement de carrière des professeurs d'université.
- La VPRT mentionne aussi qu'un professeur a fait parvenir un courriel le 11 janvier au syndicat l'informant qu'il a déposé un grief personnel contre la Politique institutionnelle d'appréciation de la qualité des activités d'enseignement de l'UQTR.
- La VPRT rappelle que les directions de départements ont reçu la liste des cours atypiques convenue au cours des dernières années avec le Décanat de la gestion académique des affaires professorales. La conseillère en relations de travail expédiera un rappel aux directions afin qu'elles confirment la conformité de la liste. Ce rappel sera également expédié aux délégués syndicaux, ainsi qu'à l'ensemble des professeurs. Au premier envoi, il n'y a eu que 6 réponses sur les 28 lettres.

VPAU

- Le VPAU signale qu'il a participé à la conférence sur le financement des universités organisée par la FQPPU. Selon les propos rapportés, le nouveau financement favorise grandement l'UQTR à moyen et long terme. Aussi, puisqu'il s'agit d'une enveloppe globale, lorsqu'une université ne se qualifie pas pour l'octroi d'une bonification, par une augmentation du nombre de EETP, l'argent disponible est distribué aux autres universités qui se qualifient. Les critères d'attribution sont disponibles sur Internet.
- Le VPAU souligne qu'une réunion extraordinaire du conseil d'administration de l'UQTR se tiendra en huis clos prochainement concernant le non-renouvellement d'un contrat. Il trouve toutefois curieux que, même sous huis clos, les membres du C. A. puissent participer à distance.

VPSC

- Absente.

Trésorier

- Le trésorier présente l'état des résultats du budget 2018-2019 du syndicat au 31 décembre 2018. Il souligne un certain retard sur les revenus et un dépassement des dépenses prévues au budget révisé. Il explique que les marchés financiers de décembre n'ont pas été à la hauteur des attentes.
- Il proposera un projet de budget 2019-2020 lors de la prochaine réunion du comité exécutif. Il invite les membres du comité exécutif à lui faire parvenir les projets demandant un budget supplémentaire. Les membres du comité exécutif soulignent qu'il faut commencer à réfléchir sur les activités à tenir pour souligner le 50^e anniversaire d'accréditation du SPPUQTR en 2021.
- Le président souligne que la présence de l'imprimante dans le bureau de la technicienne administrative crée un achalandage qui affecte son travail. Il propose donc de déplacer l'imprimante se trouvant dans le bureau de la technicienne administrative dans le local du photocopieur (1111 R). Il propose aussi que le syndicat se dote de deux petites imprimantes pour chaque conseiller. La VPRT évaluera la nécessité d'une petite imprimante supplémentaire dans le bureau de la technicienne administrative.

Secrétaire

- La secrétaire n'a rien de particulier à signaler.

CX-578-17-01-19-07 Conférence des directeurs 2.0 (suite)

Le président revient sur la rencontre du 13 décembre 2018 avec le professeur Gilles Bronchi, directeur du Département d'anatomie, et la professeure Sonia El Euch, directrice du Département des sciences de l'éducation, sur la réforme de la CDDD.

Le VPAU explique que la CDDD 2.0 pourrait se doter d'une structure plus formelle sans avoir à demander l'aval des départements.

La VPRT rappelle les trois hypothèses permettant de répondre aux attentes des directions et des délégués :

- Que les directions de département renoncent à consulter les assemblées départementales sur le projet de réforme de la conférence des directeurs et des directrices de département;
- Que la direction de l'UQTR enclenche rapidement les démarches afin de faire de la CDDD une instance officielle reconnue dans les politiques de l'UQTR et dans la convention collective;
- Que le comité exécutif précise aux professeurs que même si les assemblées départementales entérinent la réforme de la CDDD, le Syndicat garde son droit de déposer des griefs si celle-ci discute des conditions de travail des professeurs.

Après un échange, il est convenu d'organiser une nouvelle rencontre avec les directions faisant partie du comité de rédaction du projet de réforme avant la tenue de la réunion du conseil syndical prévue pour le 31 janvier 2019. Si la CDDD ne va pas de l'avant avec la première hypothèse, le comité exécutif apportera les hypothèses 2 et 3 au conseil syndical.

Le président termine en précisant que, à la suite de la décision du comité exécutif, le secrétariat a consulté les membres de la CLIUQ afin de vérifier la présence ou non d'une structure similaire à la CDDD. Plusieurs syndicats ont confirmé l'existence d'une structure informelle regroupant les directions de départements dans les constituantes.

CX-578-17-01-19-08 Règle d'attribution des dégage­ments syndicaux

Les membres du comité exécutif avaient convenu de revoir la règle d'attribution des dégage­ments syndicaux afin de réviser la répartition des dégage­ments entre les officiers.

Après discussion, il est convenu d'attribuer, de façon statutaire, au VPRT 2 dégage­ments et d'attribuer au trésorier et à la secrétaire 1 dégage­ment complet chacun.

À la suite des discussions, les membres adoptent la résolution suivante :

(CX-578-17-01-2019-R198)

CONSIDÉRANT	la règle d'attribution des dégage­ments syndicaux;
CONSIDÉRANT	la convention collective 2018-2022;
CONSIDÉRANT	la possibilité de cumuler sur deux ans les dégage­ments syndicaux;
CONSIDÉRANT	la responsabilité du Syndicat d'informer les gestionnaires de l'UQTR des dégage­ments syndicaux;
CONSIDÉRANT	la nécessité de bonifier le nombre de dégage­ments syndicaux pour les postes de VPRT, de trésorier et de secrétaire;
CONSIDÉRANT	les discussions intervenues;

Il est proposé par le président, appuyé par le trésorier, de recommander au conseil syndical d'adopter les modifications à la règle de dégage­ments syndicaux selon le document annexé à la résolution.

CX-578-17-01-19-09 Projet d'ordre du jour du conseil syndical du 31 janvier

La secrétaire attire l'attention des membres sur le projet d'ordre du jour de la 323^e réunion du conseil syndical prévue pour le 31 janvier prochain.

Après discussion, les membres s'entendent pour expédier aux délégués le projet d'ordre du jour suivant :

1. Mot de bienvenue du président
2. Vérification du quorum
3. Désignation d'un président d'assemblée
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Rapport du comité des relations de travail
6. Mieux connaître la convention collective
7. Affiliation du Syndicat à une centrale syndicale
8. Conférence des directeurs et des directrices de département 2.0
9. Rapport annuel du comité d'étude sur le fonds de défense professionnel
10. Règle no 6 régissant l'attribution des dégage­ments d'enseignement pour les activités syndicales
11. Tribune des délégués et des déléguées
12. Adoption des procès-verbaux des 321^e et 322^e réunions du conseil syndical
13. Information et dépôt de documents :
 - 13.1 Dépôt des procès-verbaux du comité exécutif (558-569 et 576-577)
 - 13.2 Agenda syndical de février 2019
14. Affaires nouvelles
15. Date de la prochaine rencontre : 28 février 2019
16. Levée de l'assemblée

CX-578-17-01-19-10 **Projet du 50^e anniversaire de l'UQTR**

Une demande informelle de M. Jean-Claude Montplaisir, membre du Comité organisateur des fêtes du 50^e de l'UQTR, sollicitant une participation financière de la part du Syndicat à un projet, éphémère, mettant en scène un hologramme du premier recteur, M. Gilles Boulet, est discuté.

Les membres du comité exécutif, n'ayant pas reçu une demande précise sur le projet à financer, ne peuvent répondre favorablement à la demande.

CX-578-17-01-19-11 **Évaluation du vice-recteur aux ressources humaines**

Le président informe les membres du comité exécutif que la procédure d'évaluation des cadres supérieurs prévoit la consultation des syndicats et des associations afin d'évaluer la pertinence ou non de renouveler le mandat du vice-recteur aux ressources humaines. Le président rappelle que la lettre lui est adressée, mais il préfère en discuter à huis clos avec les autres membres du comité exécutif qui ont déjà eu l'occasion de travailler avec le vice-recteur en question.

Après lecture de la lettre et discussion, le président expédiera au recteur avant le 25 janvier un résumé des discussions du comité exécutif tout en lui soulignant qu'il aurait été souhaitable qu'un dossier du vice-recteur accompagne la lettre d'invitation.

CX-578-17-01-19-12 **Dossiers de gestion des ressources humaines (huis clos)**

Le président invite les conseillers aux affaires universitaires et la conseillère en relations de travail à quitter la rencontre.

La VPRT quitte la réunion à 14 h 40.

CX-578-17-01-19-13 **Affaires nouvelles**

1- Courriels de l'exécutif

Le conseiller aux affaires universitaires rappelle que le syndicat a attribué à chacun des membres du comité exécutif et du personnel une adresse courriel extérieure à l'UQTR, cela afin d'assurer la confidentialité et la préservation des échanges des officiers. Il serait donc important que les officiers et le personnel utilisent le plus systématiquement possible ces adresses courriel. Il est toutefois convenu que pour la convocation des réunions (comité exécutif, conseil syndical, assemblée générale), les avis de convocation et les documents seront également expédiés aux adresses courriel de l'UQTR.

2- Photographie pour Centraide

Le Service des ressources humaines de l'UQTR organise une séance de photographie le 24 janvier pour souligner les dons remis à Centraide en décembre. Les membres du comité exécutif invitent le conseiller aux affaires universitaires à vérifier les disponibilités de la VPSC pour y représenter le Syndicat.

CX-578-17-01-19-14 **Date de la prochaine réunion**

La secrétaire signale que la prochaine réunion régulière du comité exécutif est prévue pour le jeudi 14 février 2019.

CX-578-17-01-19-15 **Levée de l'assemblée**

La réunion est levée à 14 h 47.

Ismail Biskri
Président

François Landry
Secrétaire de la rencontre
